

NOTICE DESCRIPTIVE

D'UN

TRACTEUR MASSEY-FERGUSON

Type 35-8 { SDM { EDM
SDMY { EDMY

Construit par MASSEY-FERGUSON S. A.

56, Avenue Victor-Hugo - PARIS-16*

Genre	Tracteur agricole.		
	10-28	11-28	13-24
Poids total autorisé en charge :			
Véhicule isolé	2.320 kg	2.620 kg	2.920 kg
Véhicule avec remorque *	6.570 kg	7.620 kg	8.650 kg
Nombre de places assises (y compris le conducteur)	1 ou 3 (sur demande)		

CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE :

Nombre de roues	4, dont 2 AV directrices et 2 AR motrices.
Equipement standard :	
A l'avant	400-19 ou 600-16
A l'arrière	10-28 ou 11-28 ou 13-24
Châssis	En métal forgé, constitué par les carters du moteur, de la boîte à vitesses et du pont arrière réunis en un ensemble par boulonnage.
Emplacement du moteur	A l'avant
Siège du conducteur	En avant du moteur, sans cabine, plus deux sièges passagers sur les ailes arrière, à la demande.

DIMENSIONS ET POIDS :

Empattement	102 cm	
Longueur hors tout	203 cm	
Hauteur hors tout :		
Avec échappement horizontal	151 cm	
Avec échappement vertical	203 cm	
Hauteur libre au-dessus du sol	32 cm	
Voies avant	122 cm à 183 cm	112 cm à 152 cm
Voies arrière	122 cm à 193 cm	106 cm à 167 cm
Largeur hors tout (voie normale)	Voie 52" : 162 cm	Voie 42" : 137 cm
Poids du véhicule en ordre de marche	1.480 kg	1.430 kg
Répartition du poids avant	620 kg	600 kg
Répartition du poids arrière	860 kg	830 kg

	10-28	11-28	13-24
Avant	620 kg	620 kg	620 kg
Arrière	1.700 kg	2.000 kg	2.300 kg

MOTEUR :

Constructeur	MASSEY-FERGUSON.
Type	23 C
Nombre de cylindres	4
Alésage	84,137 mm
Courbe	101,600 mm
Cylindrée	2.259 cm ³
Régime de compression	20 à 1
Fuel utilisé	Fuel agricole.
Reservoir de carburant : en tôle d'acier plombé soudé, placé au-dessus du tracteur et à l'avant du conducteur	38,5 litres
Régime de rotation maxi du moteur à vide et sur palier	2.100 tr/mn
Puissance administrative	9 CV
Echappement 1^{re} version : Pot d'échappement horizontal situé sur le côté droit du moteur. Son orifice de sortie est dirigé latéralement.	
Section ovale : 180 x 90 mm - Longueur 350 mm - Référence : MF 8.	

* Sous réserve d'une installation de freinage conforme aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 août 1955 et d'une réception isolée de l'ensemble.

Echappement 2^e version : Pot d'échappement vertical situé sur le côté droit du moteur. Son orifice de sortie est dirigé vers le haut.

Diamètre : 80 mm - Longueur : 508 mm - Référence : MF 5.

Le niveau sonore du bruit produit par le véhicule et mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 25 octobre 1962 ne dépasse pas 90 d.BA.

Alimentation du moteur Pompe à injection.

Distribution électrique 12 V, par deux batteries de 6 V de 115 A/h.

Graissage du moteur Sous pression, par pompe.

Refroidissement Par eau. Circulation actionnée par pompe. Le radiateur est placé verticalement devant le moteur.

Contenance : 8,5 litres.

TRANSMISSION DU MOUVEMENT :

Embrayage double disque travaillant à sec; 1^{er} étage à disque de 275 mm relié à la transmission. Boîte de vitesses principale : 3 vitesses avant et 1 marche arrière.

Changement de vitesses par pignons baladeurs. Toutes les vitesses de la boîte principale sont commandées par un levier à rotule placé au centre du carter de direction à la portée du conducteur.

Réducteur : Chaque tracteur est muni d'un réducteur constitué par un train de pignons épicycloïdal logé à l'intérieur du carter placé à la sortie de la boîte de vitesses. Le réducteur agit sur les 3 vitesses avant et la marche arrière dans le rapport de 4 à 1. La couronne comporte 54 dents, le pignon central 18 dents, le porte-satellites comporte 3 satellites de 18 dents chacun. Ce réducteur est commandé par un levier de changement de vitesses sur le carter de direction. Ce levier permet 3 positions :

- Prise directe entre les vitesses de la boîte principale et la marche arrière.
- Réduction des vitesses de la boîte principale.
- Position neutre.

Le levier du réducteur commande également l'interrupteur de sécurité du démarreur, lequel ne peut fonctionner que si le levier est amené au point neutre.

Arbre de transmission par arbre cannelé et manchon de liaison.

Pont arrière enfermé dans le carter arrière, boulonné au carter de la boîte de vitesses.

Entraînement par couple conique avec pignon et couronne à taille spirale (rapport 37/6).

Différentiel à 4 satellites.

Arbres de roues enfermés dans les carters latéraux et portés par des roulements à galets coniques.

RAPPORTS DE DÉMULTIPLICATION :

SANS RÉDUCTEUR (Vitesse rapides)

Combinaison des vitesses	Rapport boîte principale	Rapport couple conique	Rapport final de démultiplication
Première vitesse	$\frac{50 \times 45}{18 \times 15}$	37	$\frac{51,389}{1}$
Deuxième vitesse	$\frac{50 \times 46}{18 \times 23}$	37	$\frac{34,259}{1}$
Troisième vitesse	$\frac{50 \times 36}{18 \times 33}$	37	$\frac{18,687}{1}$
Marche arrière	$\frac{50 \times 21 \times 45}{18 \times 33 \times 13}$	37	$\frac{37,733}{1}$

AVEC RÉDUCTEUR (Vitesse lentes)

Combinaison des vitesses	Rapport boîte principale	Rapport réducteur	Rapport couple conique	Rapport final de démultiplication
Première vitesse	$\frac{50 \times 45}{18 \times 15}$	18 + 54	37	$\frac{205,555}{1}$
Deuxième vitesse	$\frac{50 \times 46}{18 \times 23}$	18 + 54	37	$\frac{137,037}{1}$
Troisième vitesse	$\frac{50 \times 36}{18 \times 33}$	18 + 54	37	$\frac{74,747}{1}$
Marche arrière	$\frac{50 \times 21 \times 45}{18 \times 33 \times 13}$	18 + 54	37	$\frac{150,932}{1}$

Avec des pneus 10-28 ou 13-24, rayon sous charge 0,565 m
 Développement circonférentiel 3,548 m
 Au régime moteur de 1.000 tr/mn, les vitesses sont :

Vitesses	Gamme rapide	Gamme lente
Première vitesse	4,14 km/h	1,03 km/h
Deuxième vitesse	6,21 km/h	1,55 km/h
Troisième vitesse	11,39 km/h	2,85 km/h
Marche arrière	5,64 km/h	1,41 km/h

Au régime maxi du tracteur (2.100 tr/mn), la vitesse maxi du tracteur ressort à 24 km/h.

Avec des pneus 11-28, rayon sous charge ... 0,580 m
 Développement circonférentiel 3,642 m
 Au régime moteur de 1.000 tr/mn, les vitesses sont :

Vitesses	Gamme rapide	Gamme lente
Première vitesse	4,25 km/h	1,03 km/h
Deuxième vitesse	6,38 km/h	1,55 km/h
Troisième vitesse	11,69 km/h	2,85 km/h
Marche arrière	5,79 km/h	1,45 km/h

Au régime maxi du moteur (2.100 tr/mn), la vitesse maxi du tracteur ressort à 24,6 km/h.

RÉGULATEUR :

Régulateur pneumatique agissant sur le débit de la pompe d'huile.

SUSPENSION : Sans.

DIRECTION :

Commandée par un volant dont l'axe se visse sur un arbre à circulation de billes actionnant deux secteurs dentés à taille droite transmettant le mouvement aux roues.
 Transmission aux roues avant par l'intermédiaire de deux leviers et de deux bielles. Le dessin de la direction est tel que le parallélisme des roues est assuré, quelle que soit la voie choisie pour l'essieu avant, sans modifier aucun réglage.
 Rayon de braquage en voie minimum : 2,50 m en freinant une roue arrière.

FREINAGE :

Type frein à tambour, à expansion interne, auto serré.
 Les freins sont situés à l'extrémité des trompettes. Chaque frein est constitué de deux mâchoires en forme d'arc de cercle, solidaires de la trompette, et d'un tambour solidaire de l'arbre de roue. Des garnitures sont rivées sur les mâchoires.
 Diamètre intérieur des tambours des freins ... 35,5 cm
 Largeur des garnitures 5 cm
 Longueur des garnitures 34 cm
 Surface de freinage par roue 330 cm²
 Surface totale de freinage (les deux freins) ... 660 cm²
 Ces mâchoires, en agissant par l'effet d'un système à came, viennent s'appuyer sur le diamètre intérieur du tambour.
 Les systèmes de frein droit et gauche sont reliés par tringles à deux pédales indépendantes. Ces pédales peuvent être jumelées par un loquet. Ces pédales sont placées sur le côté droit.
 Immobilisation du tracteur à l'arrêt : La pédale de frein gauche peut être bloquée en position de serrage par un loquet. Le jumelage des deux pédales permet de bloquer les deux freins à l'arrêt.

CARROSSERIE : Tracteur agricole à pneus.

ÉCLAIRAGE et SIGNALISATION :

Feux avant : Type agréé sous le n° ABTP 518, situés de chaque côté du radiateur, comportant feux de route et feux de croisement.
 Hauteur au-dessus du sol prise à partir du bord supérieur 102 cm
Feux de position : Situés de chaque côté du tracteur, à l'extrémité des bras rabattables, pivotant sur les supports de phares.
 Distance par rapport à l'extrémité de la largeur hors tout (voie normale) 25 cm
 Hauteur au-dessus du sol 88,5 cm

SDM et SDMY	EDM et EDMY
102 cm	102 cm
25 cm	13 cm
88,5 cm	88,3 cm

Feu rouge arrière : Monté sur la plaque de police, à l'arrière gauche du tracteur.
 Distance par rapport à l'extrémité de la largeur hors tout (voie normale)
 Hauteur au-dessus du sol

Catadioptres : Type agréé sous le n° TPU 322 fixés sur les trompettes.
 Distance par rapport à l'extrémité de la largeur hors tout (voie normale)
 Hauteur au-dessus du sol prise à partir du bord supérieur

SDM et SDMY		EDM et EDMY	
13-24	11-28	10-28	11-28
10-28			
27 cm	27 cm	23 cm	23 cm
129 cm	131 cm	130 cm	132 cm
37 cm	37 cm	37 cm	37 cm
59 cm	61 cm	61 cm	61 cm

DIVERS :

Avertisseur de ville Agréé sous les n°s TPU 277
 Emplacement et mode de pose des plaques et inscriptions réglementaires :
 Sur le châssis Type et numéro d'ordre série frappés sur le carter d'embrayage de
 Plaque du constructeur Sur le tableau de bord
 Numéro du moteur Sur le groupe, côté
 Le numérotage dans la série du type commence aux numéros suivants :
 61.500 pour le tracteur 35-8 SDM
 62.500 pour le tracteur 35-8 SDMY
 64.000 pour le tracteur 35-8 EDM
 64.500 pour le tracteur 35-8 EDMY

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 28 août 1963, que le véhicule n° 61.500, à moteur n° SID-56.528 EF, ci-dessus désigné et présenté comme prototype d'une série MASSEY-FERGUSON type 35-8 SDM SDMY satisfait aux dispositions des articles R. 104, R. 139 à R. 145, R. 147 à R. 156 et R. 161 du Code de la route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu : Paris, le 8 octobre 1963.

A Paris, le 8 octobre 1963.

(signé : ARNOUIL)

L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
 (signé : FLAGEOLET)

Enregistré sous le n° AU 927-63.
 le 8 octobre 1963.
 Le Directeur en Chef des Mines :
 (signé : HELIOT)

618 FS 5
 11 AOUT 1964

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, **MASSEY-FERGUSON S.A.**, Constructeurs : certifions :

- a) que le véhicule :
- Genre : Tracteur
 - Marque : MASSEY-FERGUSON.
 - Type : 35-8 EDM EDMY
 - N° dans la série du type : 62679
 - Source d'énergie : Fuel agricole.
 - Puissance administrative : 9 CV.
 - Nombre de places assises : 1 ou 3 (sur demande).
- est entièrement conforme au type décrit plus haut;
- Poids total autorisé en charge :
 10-28 11-28 13-24
 Véhicule isolé 2.320 kg 2.620 kg 2.920 kg
 *Véhicule avec remorque ... 6.750 kg 7.620 kg 8.650 kg
 (Sous réserve d'une installation de freinage conforme aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 août 1955 et d'une réception isolée de l'ensemble.)

b) que le véhicule sort de nos usines le
 pour être livré à
 (à l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire).

Fait à Paris, le 3 juillet 1964

Signature :

Toute transformation de châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 à 62, 69 à 81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture.